

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**  
LILLE. 104, Rue de Paris  
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Éclair

De Roubaix - Tourcoing

BUREAUX  
**ROUBAIX** Téléph. 9-51  
45, rue de la Gare, 45

**TOURCOING** Téléph. 9-85  
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

## RÉSURRECTION

Il ne s'agit pas ici de refaire l'œuvre de Tolstoï, ni d'anticiper sur la cérémonie qui se déroulera à l'heure H, dans la vallée de Josaphat avec concours de sérapias et accompagnement de harpes. Il s'agit tout simplement d'une question dont l'intérêt immédiat ne peut vous échapper : est-il possible de ressusciter un mort ?

Cette opération est restée jusqu'ici dans le domaine réservé aux thaumaturges. Depuis Lazare, il n'y a que quelques fakirs plus ou moins hindous qui ont réussi ce petit tour ; et encore, notre confrère Paul Héuzé, a-t-il pu démontrer avec succès, que leurs miracles s'apparentaient davantage à la prestidigitation qu'au surnaturel. En bref, on admet, d'une façon générale, que la résurrection des morts est un de ces phénomènes qui, s'ils se produisent, sont complètement en dehors de l'intervention de l'homme.

Fourtant, les médecins, qui ne doutent vraiment de rien, se demandent si, vraiment, le jour n'est pas très éloigné où, en cette matière, l'intervention de l'homme pourra utilement s'exercer et le diplôme de docteur confèrera le pouvoir de remettre dans la circulation des gens ayant déjà pris le départ pour un monde meilleur.

Les médecins ont donc commencé par se rendre compte de sa façon dont on mourait. On peut affirmer que cela n'a pas été la partie la plus difficile de leurs recherches. Ils ont constaté en effet que le mécanisme est fort simple et que l'on dépassait soit par arrêt du cœur, soit par arrêt de la respiration. Il y a longtemps d'ailleurs que l'on connaît le sens de l'expression : « avoir oublié de respirer ».

Ceci posé, le problème se ramène, pour ressusciter un organisme trépassé, à ramener les mouvements du cœur ou de la respiration. Et on commence à s'apercevoir que ça n'est pas là quelque chose d'impossible.

Il résulte en effet, des expériences, aujourd'hui classiques, de Kullback que si on prend le cœur d'un animal mort depuis quelques heures — et le cœur humain a donné les mêmes résultats que celui du lapin — et si on y établit une circulation de sérum artificiel chaud et oxygéné, on peut faire renaître des battements rythmiques.

La preuve est donc faite qu'on peut refaire battre un cœur arrêté depuis pas mal de temps et, en partant de cette démonstration, de nombreux chercheurs travaillent à perfectionner la méthode. Et c'est ainsi qu'on arrive aujourd'hui non seulement à faire reprendre les battements d'un cœur, mais à y cultiver cet organe dans des milieux appropriés et à lui, e commandeur à volonté, pendant des semaines et des semaines, des arrêts et des démarrages successifs.

L'animal dont le cœur se prête le mieux à ces fanalaises est l'escargot. L'escargot est un animal très sympathique. Non seulement il résout avec le sourire la crise du logement, mais il possède encore un caractère des plus accommodants. On lui enlève le cœur, et il ne dit rien. On met ce cœur dans une cuvette, et on l'empoisonne avec tous les toxiques possibles ; tout ça lui est indifférent. Convenablement traité ensuite, il se remet à battre avec sérénité : le cœur de l'escargot n'a pas de racine.

## 42 MILLIONS D'ALLEMANDS DOIVENT VOTER AUJOURD'HUI

DE GRAVES INCIDENTS, DES ARRESTATIONS DES PERQUISITIONS ONT PRÉCÉDÉ LES ÉLECTIONS



Le Reichstag qui sera élu aujourd'hui, siégeant à POSTDAM, dans l'église de la Garrison, en raison de l'impossibilité de se réunir à BERLIN. Dans la photo : l'édifice de la Reichstag, à Berlin.

Aujourd'hui dimanche, 42 millions d'Allemands sont appelés à aller accomplir leur devoir civique, en votant pour le renouvellement du Parlement d'Empire et du Parlement de Prusse.

La campagne électorale n'aura pas été rude, les partis au pouvoir ayant réduit leurs adversaires au silence et ayant eu seuls officiellement le droit de parler.

Deux partis politiques : le parti social-démocrate et le parti communiste, sont pratiquement mis hors la loi.

Aux dernières élections, accomplies sous un régime de liberté relative, le 6 novembre, ces deux partis ont obtenu dans le Reich plus de 14 millions de voix, soit 37,3 pour cent des suffrages exprimés. En Prusse, ils ont recueilli 8 millions 350.000 voix et 34 pour cent des suffrages. A Berlin, ils ont eu 1 million et demi de voix, soit 54,3 pour cent des suffrages.

### Comment la « ville rouge » votera-t-elle ?

Comment la population de la ville rouge va voter aujourd'hui ? Malgré l'interdiction des journaux, placards et tracts électoraux des partis communiste et socialiste, la propagande électorale des partis et marxistes n'a été que moins restreinte. Elle s'exerce, oralement, par l'intermédiaire des milliers de chômeurs berlinois sympathisant soit avec le communisme, soit avec le socialisme.

### Des troubles graves à Cologne et à Dusseldorf

De graves incidents se sont produits, vendredi soir, à Cologne et à Dusseldorf.

A Cologne, des adversaires politiques, que la police soupçonne d'être des communistes, ont tiré, dans des toits des maisons, des coups de revolver sur un cortège national-socialiste.

### Une affaire troublante, dramatique, extrêmement mystérieuse passionnera bientôt nos lectrices et nos lecteurs

### ON EST TOUJOURS SANS NOUVELLES DU DISPARU DE BERSÉE

Nous avons relaté hier l'inquiétante disparition de M. René Lesaffre, qui a quitté son domicile dans la nuit du 28 février au 1<sup>er</sup> mars et qui, depuis cette date, n'a pas reparu à Bersée.

M. René Lesaffre est âgé de 26 ans et habite à Bersée, sur la route de Douai, non loin de Faumont.

Cette famille de braves cultivateurs se lamentait, car rien ne justifiait cette fuite singulière.

Ce qui rend encore plus étrange cette disparition, c'est qu'on a trouvé, aux environs d'Avesnes-les-Orchies, le vélo de M. René Lesaffre. Or, le vélo était démonté, les roues et le cadre étaient dispersés à travers le fossé de la route.

M. Lesaffre avait la vocation religieuse. On peut supposer aussi qu'il est parti à pied pour faire un pèlerinage vers Saint-Amand.

Quoi qu'il en soit, cette disparition a vivement ému la population de Bersée, qui tenait ce brave garçon en particulier estime.



M. R. LESAFFRE

### LE PARRICIDE D'ARNÈKE FERA L'OBJET D'UN EXAMEN MENTAL

On se souvient du drame qui se déroula à Arnèke, dans la nuit du 3 au 6 février, au cours duquel l'ouvrier agricole Daniel Leroy, 26 ans, rentra chez lui, en état d'ivresse, méconnaissant des observations de son père, tira à bout portant un coup de fusil sur celui-ci et le blessa mortellement dans le dos, blessant également son frère Michel.

Transporté à l'hôpital d'Hazebrouck, Aimé Leroy ne tarda pas à succomber des suites de ses blessures.

Daniel Leroy fut arrêté dix heures plus tard, à Heizezelle, et écroué à la maison d'arrêt d'Hazebrouck.

Le criminel a fait des aveux complets à M. Lapeyre, juge d'instruction, et des témoignages ont été recueillis concernant Daniel Leroy comme un être taciturne, vindicatif et sournois. M. le juge d'instruction a commis, en conséquence, M. le docteur Briège, de l'Asile d'Armentières, pour procéder à l'examen mental de l'assassin.

L'instruction sera close dès que le rapport médical aura été remis à M. le juge d'instruction.

Le parricide aura à répondre de son crime devant la cour d'assises de Douai.

### 40 MILLIONS D'OR AMÉRICAIN DÉBARQUÉ À CHERBOURG

La Majesté, venant de New-York, débarqua à Cherbourg 40 caisses d'or américain, d'une valeur de 33.000.000 de francs pour des banques parisiennes et de 1 million à destination de la Suisse.

## LE FORCAT ÉVADÉ DEBAERE RETOURNERA-T-IL AU BAGNE ?

Un de ses parents demeurant à Roubaix nous a fait part des accusations formelles que porte l'ex-bagnard contre son beau-frère

Nous avons reproduit les déclarations de l'ancien forcat Jean-Baptiste Debaere, originaire de Tourcoing, actuellement détenu à la prison de Metz. Cet homme fut condamné, en 1923, par les assises du Nord, à une peine de vingt ans de travaux forcés pour meurtre commis sur la personne de M. Lemenn, domicilié à Chassepied, quartier du Risquons-Tout à Bismarck (Belgique), au mois de septembre 1901.

Après de longues années passées au bagne, Debaere parvint à s'évader et à regagner le sol français. Survint la guerre de 1914-1918. N'obtenant que sa conscription, il s'engagea dans nos armées et fit toute la campagne sous le nom de Liebermitte.

Sa conduite au cours des hostilités fut courageuse et plusieurs citations ornent sa croix de guerre qui fut décernée sous son nom d'emprunt. Démobilisé, Debaere se réfugia dans les provinces reconquises où il demeura toujours entière satisfaction à ses patrons.

Malheureusement, la crise se fit durement sentir à Metz, comme partout et, bientôt, l'ex-forcat se trouva sans travail. Les de privations, il se décida à se constituer prisonnier au front de Metz en déclarant son identité et en dévoilant son odieuse depuis son évadement.

Il se défendit catégoriquement d'être l'auteur du meurtre qui lui était reproché et accusa comme seul coupable, son beau-frère Cyrille Vanomackère, ouvrier couvreur, actuellement domicilié à Montigny (Belgique) mais travaillant pour un peintre de la rue Dupuytren à Roubaix, M. Descheider.

Debaere a demandé, ainsi que nous l'avons annoncé, la révision de son procès. N'est-il pas possible de faire la lumière sur les déclarations qu'il a faites ?

### Les accusations de Debaere

Cette affaire passionne beaucoup la population du grand centre industriel de Roubaix-Tourcoing. Tout le monde se demande : Est-il coupable, n'est-il pas ? Est-il possible de faire la lumière sur les déclarations qu'il a faites ?

« Et pourtant quand je pense que j'ai été condamné à une peine de travaux forcés pour un crime que je n'ai pas commis et que, maintenant, on voudrait me faire retourner à Metz. En bien ! non ! Que le coupable paie, j'ai assez souffert depuis 30 ans. Si je me suis laissé condamner, c'est simplement parce que j'ai voulu me venger de mon beau-frère Cyrille Vanomackère, et je l'accuse à haute voix puisque ma seule excuse, malheureusement déclinée, maintenant, le secret me pèse et il faut que je libère ma conscience. »

« Au bagne, j'avais pu gagner la confiance de mes gardiens, certains détenus disaient, en me voyant : Tiens, tu vois ce crâneur, il fait le malin, et il tient ici la place d'un autre. »

« Beaucoup de choses, encore, seraient à faire ressortir de cet entretien. »

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DU BOIS DU FOUR A FOURMIES

Des confrontations orageuses entre l'accusateur Péguy et l'accusé Plingnier se sont poursuivies hier sans apporter la lumière

Pendant toute la journée d'hier, MM. Piget et Coussensacker, les policiers de la deuxième brigade mobile, se sont efforcés de tirer au clair cette mystérieuse affaire du bois du Four, à Fourmies, dont nous avons entretenu nos lecteurs.

La journée s'est passée sans que survienne de changement appréciable à la situation. Dans le cabinet de M. Carot, commissaire de police à Fourmies, les confrontations se sont succédées orageuses et interminables entre les divers témoins, Lucien Péguy, le dénonciateur, et son ami, Gabrielle Jouniaux, d'une part, Ernest Plingnier, que Péguy accuse d'avoir commis un crime le 28 mai 1922, dans le bois et son frère Paul, d'autre part.

Comme nous l'avons annoncé hier, des personnes qui en connaissent long sur les Péguy, Plingnier et consorts, voyant que la justice ne négligeait pas cette affaire, commencèrent à se découvrir.

Le grave témoignage de M. Masson, cabaretier, 25, rue du Maître Coppeau, à Fourmies, est une première et utile indication. On sait à quelle édifiante conversation assista M. Masson au mois d'août dernier et l'on connaît les confidences très intéressantes que reçut M. Masson.



Un important témoin à charge, Ernest Plingnier, M. MASSON, cafetier à FOURMIES



Le brigadier de police THILLIER, d'AVESNES, apportant au commissariat les vêtements d'Ernest Plingnier.

On devine ce que peuvent être ces confrontations entre ces individus appartenant à un milieu très spécial, qui tous ont, pour le moins, quelques pécadilles sur la conscience, ne seraient-ce que des affaires de contrebande. Péguy et Plingnier ne se laissent pas impressionner par l'appareil judiciaire, tous deux ont déjà passé quelques mois en prison ; ils ont comparu à plusieurs reprises devant les tribunaux et, quand ils sont les défendants, ils ne craignent pas de s'envoyer, puis de se charger.

Entre ces individus, qui furent camarades de travail dans le genre très spécial de la contrebande, il y a de lourds secrets qui doivent les lier. Pour quelle raison, un beau jour, Péguy a-t-il voulu soulager sa conscience de ce crime et accuser Ernest Plingnier d'en être l'auteur ? On ne sait, mais l'on croit à la sincérité de la bonne foi de Péguy et, à propos de ce crime, il n'y a que des points troublants.

### Les témoins semblent décidés à parler

La police cherche actuellement à savoir si Ernest Plingnier s'est débarrassé d'une de ses anciennes amies, mais on croit que Plingnier a la bonne foi de Péguy et, à propos de ce crime, il n'y a que des points troublants.

On demande à Gabrielle Jouniaux si elle reconnaissait le pantalon ensanglanté que, selon ses dires, Plingnier lui avait demandé de laver le 29 mai. Gabrielle Jouniaux déclara que ce pantalon n'était pas parti chez elle, mais qu'elle n'était pas partie avec ce pantalon. Une autre vérification sera faite, lundi, par les policiers, qui vont essayer de retrouver la voiture que possédait Ernest Plingnier, pour voir si est exacte l'allégation, comme le soutient Péguy, que des tâches de sang, l'enquête va donc continuer activement ; elle réserve des surprises.

## M. ROOSEVELT, Président des États-Unis a pris possession de ses pouvoirs et s'est installé hier samedi, à Washington

Les foules ont fait un accueil enthousiaste à l'élu qu'elles considèrent comme un véritable libérateur



Le Capitole à Washington, où M. ROOSEVELT a pris possession de ses pouvoirs. On voit en bas, le nouveau Président répondant aux acclamations de la foule.

Les États-Unis entiers ont fait, hier matin, un accueil enthousiaste au président Roosevelt, lorsqu'il est sorti de l'hôtel de May Flower pour entrer officiellement à la Maison Blanche, à 11 heures et sur tout le parcours de la Maison Blanche jusqu'au Congrès, une foule immense le saluait avec respect et avec un immense espoir. Car, si M. Roosevelt a toujours été populaire, l'inquiétude causée par la crise bancaire américaine s'est étendue à l'inauguration de ses fonctions qu'elle le rendait considérer, comme un véritable libérateur.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## LES JAPONAIS SONT ENTRÉS DANS LA VILLE DE JEHOI et ont atteint la grande muraille

On mande de Tchih-Tchéou à l'agence Reuter :

L'avant-garde de la brigade Karahara a dépassé Toun-Tchou-Tsou, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Tchong-Teh (Jehoi), à 8 h. 20, samedi matin.

Les japonais ont soumis au bombardement aérien les troupes chinoises qui couvraient la ville de Jehoi, offensive qui a été dirigée dans la direction de l'Ouest, vers la route de Lan-Ping qui mène à Pékin.

À 11 heures et demi, samedi matin, les troupes japonaises ont entré dans la ville de Jehoi.

À midi, les troupes japonaises ont atteint la Grande Muraille, à la ville de Ling-Yu. Il se confirme qu'elles ont arrêté leur avance.

On annonce d'autre part que la brigade Suzuki qui se trouvait à Ping-Tehouan s'est mise en campagne en toute hâte probablement pour participer à la poursuite des troupes chinoises en fuite vers la Grande Muraille.

On mande, en outre, de Chang-Hai, Louan à l'agence Reuter :

Les troupes chinoises ont en pleine retraite. Des informations reçues ici précisent, en effet, qu'à midi elles se replient hâtivement vers le Sud et abandonnent la Grande Muraille par les passages de Hai-Peng-Kou et Tchéou-Ling-Kou.

Le général Tang You Lin serait exécuté

On mande de Pékin, à l'agence Reuter :

Les autorités chinoises ont ordonné son arrestation. S'il est pris, il ne fait pas de doute qu'il sera exécuté.

Une contre-offensive serait préparée

On mande de Tokio à l'agence Reuter :

La brigade Hatori s'est emparée d'un col situé près de Lin-Kéou, afin d'empêcher tout effort des Chinois pour reprendre Jehoi. Les soldats nippons, qui ont survolé la

### Grande inquiétude à Pékin

On mande de Pékin à l'agence Reuter :

Le fait que les Japonais envisagent de poursuivre leur offensive au-delà de Jehoi, a suscité ici la plus grande inquiétude. On craint, en effet, un bombardement aérien de la ville. Nombreux sont ceux qui quittent la ville, craignant d'être arrêtés par les troupes japonaises qui entourent la ville, dans lequel des milliers de femmes et d'enfants pourraient se réfugier. On pense, toutefois, à espérer que les japonais s'abstiendront de bombarder l'ancienne capitale, même au cas où les opérations devaient se poursuivre au-delà de la grande muraille.

On mande de Pékin à l'agence Reuter :

Une prime de 20.000 marks à la personne qui fournira les meilleures indications

La police berlinoise a montré aux journalistes étrangers et à la presse allemande la photographie d'un communiste hollandais, Van der Lubbe, l'auteur de l'attentat du Reichstag, ainsi que celle du passeport de cet individu et d'un document trouvé en sa possession. Les trois documents seront placardés ce soir, sur des colonnes Marées afin que la population puisse aider la police dans ses recherches relatives aux interrogations de Van der Lubbe.

Une prime de 20.000 marks (120.000 francs) sera versée à l'auteur des meilleures indications.

Les journalistes français, accourus à Berlin, ont été invités à voir le passeport et la photographie de Van der Lubbe.



L'Escargot est un animal très sympathique dont le cœur n'a pas de racine...

Sur un autre terrain on a trouvé d'autres animaux qui font preuve d'autant de bonne volonté : ce sont des poissons, les Gobies, qui au point de vue respiratoire acceptent les traitements les plus extraordinaires. Asphyxiés, intoxiqués, électrocutés, ils remontent le ventre en l'air à la surface de leur aquarium, et, une heure plus tard, ravivés par un traitement approprié, ils se remettent à nager comme si de rien n'était.

Evidemment, entre un escargot ou un Gobie et un citoyen conscient de ses droits d'électeur et de ses devoirs de contribuable, il y a de la marge. Mais veuillez noter qu'il n'y a là qu'une question de degré et que les éléments cellulaires qui composent les organes d'un lapin, d'une bœuf, d'un mouton et d'un homme ne sont pas au point de vue physiologique, tellement différenciés. S'il n'en était pas ainsi du reste, les progrès des sciences médicales n'auraient guère été marqués depuis Hippocrate.

Et, ma foi, on a le droit d'envisager le jour où, grâce à la culture des organes, on pourra changer de cœur comme on change le moteur d'une auto quand ses pistons ne fonctionnent plus. Le record établi par Mathusalem sera alors pulvérisé et l'aventure de Lazare tiré à des millions d'exemplaires.

Quant à savoir si ce sera pour l'humanité un avantage, ça, comme dirait Kipling, c'est une autre histoire !

E. VERMEERSCH.

### Le meurtrier d'Escandain a été remis en liberté

Nous avons relaté il y a quelques jours le drame sanglant qui s'est déroulé à Escandain. Poussé à bout par un homme de 22 ans, Théodore Allard, polgarde sa maîtresse, de 20 ans plus âgée que lui, elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Théodore Allard a bénéficié de la nouvelle loi sur la liberté individuelle. Hier matin après avoir entendu son procès, le juge a déclaré que le meurtrier n'est pas dangereux et l'a remis en liberté.